

FORMATIONS

2025-2026

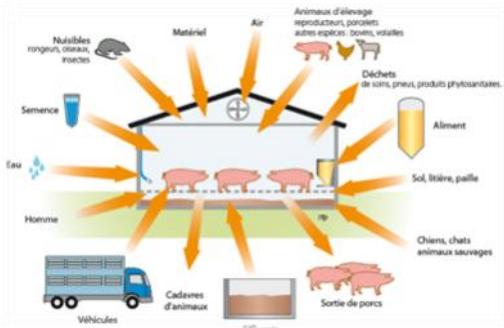


Notre offre de formations

	Biosécurité en élevage de porcs : maîtrise du risque PPA	3
	Abord de l'ovin malade : savoir détecter et contrôler les maladies de ses moutons	4
	Gestion raisonnée des traitements antiparasitaires des bovins au pâturage	5
	Bien-être animal, une opportunité pour la filière porcine !	6
	Abord du bovin malade par l'éleveur infirmier : examen du bovin, analyse des données et choix des soins à apporter	7
	Prendre en charge les boiteries des bovins en élevage d'engraissement	8
	S'initier au parage pratique de ses bovins	9
	Maitriser la santé mammaire et les mammites en élevage de caprins	10
	Je préserve la santé de mon troupeau et la mienne : J'applique la biosécurité lors d'accueil de public en ferme	11
	Des protocoles efficaces pour optimiser son élevage laitier	12
	Traitements sélectifs au tarissement	13
	Réaliser son diagnostic électrique et géobiologique pour le bien-être animal	14
	« PANSER VACHES »	15
	Mieux comprendre ses bovins et travailler sereinement grâce à l'Ethologie	16
	Les plantes toxiques chez les ruminants : les reconnaître et maîtriser les risques	17
	Lutte contre les nuisibles et pathogènes d'élevage : dératisation, désinsectisation, désinfection	18
	Conditions générales	19
	Les avantages de la formation	20
	Bulletin d'inscription	21
	Contacts	22



Progresser ensemble pour la santé de vos troupeaux



BIOSÉCURITÉ EN ÉLEVAGE DE PORCS : maîtrise du risque PPA

Elaborer son propre plan de biosécurité et devenir référent biosécurité

16 septembre 2025

Programme

Formation obligatoire dans le cadre de l'arrêté ministériel du 16/10/2018 définissant les mesures d'hygiène et de prévention pour lutter contre le virus de la PPA

- Présentation du déroulement de la formation et rappel du contexte,
- Connaissances sur la Peste Porcine Africaine : agent infectieux, résistance, symptômes, critères d'alerte, voie de contamination, propagation ...
- Situation épidémiologique actuelle, réglementation et mesures en vigueur.
- Présentation de la notion de biosécurité et de l'arrêté ministériel du 16/10/2018.
- La méthodologie du plan de biosécurité : définition de zones (publique, professionnelle et d'élevage), flux entrants et sortants, barrières, ...
- Les principales règles de biosécurité à appliquer à l'élevage : le SAS sanitaire, la quarantaine, la réception des animaux, matériels et produits, l'alimentation et l'abreuvement, l'aire de stockage, le quai d'embarquement, l'aire d'équarrissage, la gestion des cadavres et des effluents, désinfection des locaux ...
- Application et appropriation des bonnes pratiques d'hygiène : mesures d'hygiène actives telles que le plan de nettoyage, désinfection et dératisation.
- Travail individuel sur votre plan de biosécurité et bilan collectif.
- Bilan de la journée, questionnaires.

Méthodes pédagogiques

En salle toute la journée :

- Projection de diaporama, présentation des ressources documentaires à disposition et de cas concrets. Echanges.
- Auto-évaluation et travail individuel pour élaborer son plan de biosécurité appliquée à sa propre exploitation, accompagné du formateur.

Rendez-vous le 16 septembre 2025

- Salle Mirabelle de la Chambre d'Agriculture - 5 rue de la Vologne,
54520 LAXOU
- Contact sur place : Camille VISCONTI (GDS 54) au 06.79.81.38.38.

Objectifs

- Connaitre les bases scientifiques et épidémiologiques de la PPA
- Comprendre les risques liés à la propagation du virus
- Acquérir les fondamentaux de la biosécurité
- Concevoir et gérer un plan de biosécurité adapté à son élevage
- Mettre en œuvre les bonnes pratiques d'hygiène à son élevage

Formateur

Docteur Pascal MESSIN,
vétérinaire praticien en Moselle et formateur référencé pour dispenser cette formation « biosécurité »

Formation réalisée avec le GTV GE

Public

Pour les éleveurs porcins du Grand-Est.

Prérequis

Pas de prérequis.

Horaires et durée

09h30-13h00 (repas) 14h00-17h30

Durée : 07h00

Matériel à apporter

Documents d'élevage permettant de travailler sur votre plan biosécurité : plan de la ferme en 2 exemplaires minimum (plan de masse (A4) ou photo Google Maps) avec des stylos et marqueurs de couleur (+ crayon et gomme)



ABORD DE L'OVIN MALADE : Savoir détecter et contrôler les maladies de ses moutons

L'éleveur infirmier de ses ovins

14 octobre 2025

Programme

- Tour de table : partage sur la fréquence et la gravité des pathologies rencontrées dans vos élevages. Vos systèmes et attentes.
- Rappel sur les principales pathologies rencontrées en élevage ovin,
- L'examen d'un ovin par l'éleveur : méthodologie de l'examen physique, application à l'adulte et à l'agneau, analyse des données digitales de l'élevage ;
- Identifier les cas graves ou non connus et donc du ressort du vétérinaire ; des cas connus et non graves pouvant être gérés par l'éleveur. Diagnostic et choix du soin adapté à la situation ;
- Réalisation des soins par les éleveurs : les gestes de soins par l'éleveur infirmier, administration de médicaments : les différents types d'injections (sous cutanée, intramusculaire, intraveineuse, in situ, voie orale, drenchage, pour-on), pendant l'agnelage, soins aux agneaux, gestion de la pharmacie, sécuriser l'utilisation du médicament, ...
- Connaitre et comprendre son environnement sanitaire : le GDS et ses actions, le laboratoire départemental d'analyses, les vétérinaires, ...

Pratique en ferme :

- ✓ Démonstration et pratique par les participants de l'examen d'un ovin (suivi de la méthodologie apprise par l'intervenant)
- ✓ Echange sur le diagnostic
- ✓ Démonstration et pratique des premiers gestes techniques de soins (injections, drenchage, lors de l'agnelage, ...)
- ✓ Visite de la pharmacie et discussion autour de l'utilisation du médicament, leur conservation, ... entretien du matériel d'injection ...
- ✓ Bilan de la journée, questionnaires

Méthodes pédagogiques

- Tour de table. Présentation avec projection de diaporama. Echanges et discussions. Etudes de cas concrets.
- Pratique en ferme, avec démonstration par le formateur puis reproduction des gestes du formateur par les stagiaires sur les animaux

Rendez-vous le mardi 14 octobre 2025

Mamey (54470)

Objectifs

- Analyser les signes cliniques, les données d'élevage à disposition et savoir dans quelle situation contacter son vétérinaire
- Connaître et maîtriser l'examen d'un ovin malade
- Choisir les soins à apporter et réaliser les premiers gestes de soin
- Valoriser vos pratiques et acquérir une méthode pour mettre en œuvre un traitement approprié en utilisant les médicaments de façon raisonnée
- Bien gérer sa pharmacie et limiter l'utilisation des médicaments
- Savoir réaliser la méthodologie de l'examen d'un ovin malade
- Savoir utiliser correctement les médicaments et réaliser les premiers soins

Formateur

Docteur Pascal MESSIN,
vétérinaire praticien en Moselle et formateur, expert de la production petits-ruminants

Formation réalisée avec le GTV GE

Public et prérequis

Eleveurs et/ou salariés en élevage d'ovins. Aucun prérequis

Horaires et durée

09h30-13h00 (repas) 14h00-17h30

Durée : 07h00

GESTION RAISONNÉE DES TRAITEMENTS ANTIPARASITAIRES AU PATURAGE



Source photographie : GDS 54



Source photographie : Roland RIPOLL



Source photographie : GDS 54



Source photographie : GDS 54

Comment assurer une efficacité et minimiser son impact environnemental ?

**6 novembre 2025, Meuse
11 décembre 2025, 54**

Programme

- Tour de table, présentation de la formation, du formateur et des stagiaires.
- Présentation du contexte environnemental et des enjeux autour des traitements antiparasitaires.
- Présentation des parasites impliqués chez les bovins au pâturage, leur cycles, impact et symptômes sur les animaux, détection, etc.
- Diagnostics, moyens de contrôle et présentation des plans de gestion et de prévention du parasitisme.
- Impacts spécifiques des traitements antiparasitaires sur la faune coprophage et le régime alimentaire d'espèces menacées. Compréhension, sensibilisation. Mise en place de pratiques raisonnées de ses traitements antiparasitaires en faveur de la biodiversité et des polliniseurs.
- Débats et échanges sur le thème du parasitisme et de la protection de l'environnement.
- Bilan de la journée. Questionnaires.

Objectifs

- Connaître des principaux parasites visés et notions d'épidémiologie.
- Connaître l'impact éco-toxicologique des traitements antiparasitaires sur l'environnement et la faune.
- Comprendre l'intérêt des examens complémentaires dans la gestion du risque parasitaire.
- Mettre en œuvre des moyens de maîtrise du parasitisme, en prenant en compte l'aspect environnemental et le maintien de la biodiversité en pâture.

Formateur

Dr Xavier VANDENBROUCKE,
vétérinaire praticien dans les Vosges et formateur.

Formation réalisée avec le GTV GE

Public et prérequis

Eleveurs et salariés en élevage de bovins
Pas de prérequis.

Horaires et durée

09h30-13h00 (repas) 14h00-17h30

Durée : 07h00

Méthodes pédagogiques

En salle toute la journée : tour de table, diaporama, étude de cas concrets, échanges et discussions.

Rendez-vous le 6 novembre 2025 à Verdun

Ou le 11 décembre, secteur Saintois (54)



RÉFÉRENT BEA :

Bien-être animal, une opportunité pour la filière porcine !

Les clés pour évaluer et améliorer le BEA chez vous

11 décembre 2025

Programme

Formation obligatoire dans le cadre du décret N° 2020-1625 du 18/12/2020

- **Être référent bien-être animal et cadre légal**
- **Contexte socio-économique et sociétal du BEA en élevage porcin**
 - ✓ Les 5 droits fondamentaux des animaux
 - ✓ Histoire de la prise en compte du bien-être animal
 - ✓ Bientraitance ou bien-être animal ?
 - ✓ Les différents labels en lien avec le BEA en France et en Europe
 - ✓ Présentation de la démarche One Welfare
 - ✓ Quelques notions de One welfare
 - ✓ Renouer le lien avec le consommateur et la société
- **One Welfare en pratique, pour définir et évaluer le bien-être**
 - ✓ Matin : alimentation, abreuvement, confort, gestion de la douleur
 - ✓ Après-midi : gestion de la maladie, comportement, relation homme / animal
- **Bien-être du porc : plein-air ou bâtiment ?**
 - ✓ Discussion et analyse des arguments autour de la question : l'élevage plein air est-il la solution à la problématique BEA en élevage de porcs ?
- **Bilan de la journée, questionnaires.**

Méthodes pédagogiques

En salle toute la journée :

- Présentation théorique, dont le fil conducteur correspond aux 5 libertés
- Divers outils pédagogiques utilisés : quizz, vidéos

Rendez-vous le 11 décembre 2025

- Salle Bergamote de la Chambre départementale d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle, 5 rue de la Vologne 54520 LAXOU
- Contact sur place : Camille VISCONTI (GDS 54) 06.79.81.38.38

Objectifs

- Être référent BEA et répondre à la réglementation en vigueur.
- Connaitre les évolutions réglementaires concernant le BEA en élevage porcin.
- S'approprier les moyens pour améliorer le bien-être de ses animaux.
- Être capable de mieux appréhender la demande sociétale vis-à-vis du bien-être animal, savoir en parler et de pouvoir y répondre positivement et efficacement.

Formateur

Docteur Pascal MESSIN, vétérinaire praticien et formateur.

Formation réalisée avec le Groupement Technique Vétérinaire du Grand-Est (GTV)

Public et prérequis

Chef d'exploitation ou salarié agricole en élevage de porcs. Pas de prérequis

Horaires et durée

09h30-13h00 (repas) 14h00-17h30

Durée : 07h00



ABORD DU BOVIN MALADE PAR L'ÉLEVEUR INFIRMIER :

examen du bovin, analyse des données et choix des soins à apporter



Laitier : 20 novembre / Allaitant : 9 décembre/ Meuse : printemps

Programme

L'éleveur infirmier de ses bovins

- Tour de table : partage sur la fréquence et la gravité des pathologies rencontrées dans vos élevage. Vos systèmes et attentes.
- Rappel sur les principales pathologies rencontrées en élevage bovin,
- L'examen du bovin par l'éleveur : méthodologie de l'examen physique, application à l'adulte et au veau, analyse des données digitales de l'élevage ;
- Identifier les cas graves ou non connus et donc du ressort du vétérinaire ; des cas connus et non graves pouvant être gérés par l'éleveur. Diagnostic et choix du soin adapté à la situation ;
- Réalisation des soins par les éleveurs : les gestes de soins par l'éleveur infirmier, administration de médicaments : les différents types d'injections (sous cutanée, intramusculaire, intraveineuse) et le drenchage, gestion de la pharmacie, sécuriser l'utilisation du médicament, ...
- Connaitre et comprendre son environnement sanitaire : le GDS et ses actions, le laboratoire départemental d'analyses, les vétérinaires, ...
- **PRATIQUE EN FERME L'APRÈS-MIDI** : démonstration et application de l'examen du bovin et des gestes techniques de soins par les éleveurs.

Méthodes pédagogiques

- Présentation théorique, échange d'expérience, discussions autour de cas concrets, **pratique de l'examen du bovin malade en ferme**. Réalisation de gestes techniques par les stagiaires (injection, perfusions, examen)

Rendez-vous le 20 novembre pour les laitiers, secteur Lunéville

Rendez-vous le 9 décembre pour les allaitants 54, secteur Landres

Rendez-vous au printemps en Meuse, session mixte

Objectifs

- Analyser les signes cliniques, les données d'élevage à disposition et savoir dans quelle situation contacter son vétérinaire.
- Connaître et maîtriser l'examen du bovin malade.
- Choisir les soins à apporter et réaliser les premiers gestes de soins.
- Valoriser vos pratiques et acquérir une méthode pour mettre en œuvre un traitement approprié en utilisant les médicaments de façon raisonnée.
- Bien gérer sa pharmacie et limiter l'utilisation des médicaments.

Le formateur :

Dr Tiphaine MOUILLE-RICHARD ou
Dr Quentin BARTELET, vétérinaires

Formation réalisée avec le GTV GE

Public et prérequis

Eleveurs de bovins laitiers ou allaitants et leurs salariés.
 Pas de prérequis

Horaires et durée

09h30-13h00 (repas) 14h00-17h30
 Durée : 07h00

PRENDRE EN CHARGE LES BOITERIES DES BOVINS EN ELEVAGE D'ENGRAISSEMENT



Source photographies : GDS 54

**Journée dédiée aux éleveurs engrasseurs avec une spécialiste
de la santé du pied**

6 janvier 2026

Programme

- Exprimer la perception du poids des boiteries en atelier d'engraissement
- Comprendre le fonctionnement de l'appareil locomoteur
- Savoir identifier l'origine de la boiterie et prévenir les facteurs de risques
- Gestion des différentes douleurs générées par les boiteries et prise en charge de la douleur
- Identifier les pratiques à risque au regard de l'antibiorésistance
- Notion de biosécurité en élevage d'engraissement et son application à l'élevage
- **PRATIQUE EN FERME L'APRÈS-MIDI** : démonstration de l'examen du bovin et des gestes techniques de parage.

Méthodes pédagogiques

- Présentation théorique, échanges d'expériences et discussions. Présentation et réflexions autour de cas concrets d'élevage
- Pratique en ferme, avec démonstration par le formateur puis reproduction des gestes du formateur par les stagiaires sur les animaux

Rendez-vous le 6 janvier 2026

Lieu à définir

Objectifs

- Identifier une boiterie et adapter sa prise en charge
- Savoir observer la position de ses animaux et détecter un problème de pied pour limiter les pertes de croissance et les mortalités
- Savoir distinguer les différentes lésions du pied et faire appel au bon spécialiste

Formateur

Docteur Catherine LUTZ, vétérinaire praticien en Alsace, formatrice et pareuse

Formation réalisée avec le GTV GE

Public

Eleveurs engrasseurs de bovins et/ ou leurs salariés.

Prérequis

Pas de prérequis.

Horaires et durée

09h30-13h00 (repas) 14h00-17h30

Durée : 07h00

S'INITIER AU PARAGE PRATIQUE DE SES BOVINS



Acquérir les gestes de base du parage et intervenir en toute sécurité

13 et 14 janvier 2026

Programme

La première matinée en salle : apport de connaissances théoriques sur le parage et les causes de boiteries : anatomie du pied et langage technique, les différentes lésions et pathologies du pieds, les facteurs de risques, pourquoi et comment faire un bon parage, les étapes à respecter, ...

Puis 1,5 jours en ferme : apprentissage du parage autour de plusieurs cages et guidés par le formateur

- **Parer en toute sécurité** : le choix du matériel et son entretien, affûtage des rénettes, manipulation de la cage de parage et contention des bovins dedans, le positionnement de l'intervenant pour parer en toute sécurité et de façon ergonomique pour soulager son dos, ...
- **Le parage en pratique** : étalonnage de la longueur de coupe, réalisation du parage fonctionnel et curatif en respectant les étapes, relevé des lésions observées et soins apportés, ...
- **Approche « troupeau » des boiteries** : analyse des relevés de lésions pour identification des facteurs de risques dans les exploitations visitées, relation avec la conduite du troupeau, le sol, l'alimentation, ... Et améliorations.

Méthodes pédagogiques

- Présentation théorique avec diaporama, photos et discussions
- Pratique du parage par les stagiaires
- Réflexion collective autour des relevés de lésions sur les pattes parées.

Rendez-vous les 13 et 14 janvier 2026

Lieu à définir (secteur Bayon)

Attention places limitées à 5 participants

Objectifs

- Connaitre et respecter les étapes du parage fonctionnel et curatif
- Acquérir les gestes techniques et être à l'aise pour parer ses bovins
- Parer en toute sécurité pour l'animal et l'homme
- Reconnaître les lésions observées, leurs causes et les soins à apporter

Formateur

Jérôme MARIE ou Antoine PERIQUET, pareurs et formateurs.

Public

Eleveurs et/ou salariés en élevage bovin laitier ou allaitant.

Prérequis

Aucun.

Horaires et durée

09h30-13h00 (repas) 14h00-17h30
Durée totale : 14h00 - 2 jours

Matériel à apporter

Prenez des bottes propres et des vêtements chauds !

Prenez également votre rénette pour affûtage.

Gants de parage sécurisés offerts par

MAITRISER LA SANTÉ MAMMAIRE ET LES MAMMITES EN ÉLEVAGE DE CAPRINS



22 janvier 2026

Programme

- **Anatomie et physiologie de la mamelle**
- **Gestion des mammites, prévention et traitement** : qu'est-ce qu'une mammite, moyens de défenses du pis, notions de mammites cliniques et subcliniques, modalités de détection, facteurs de risques, conduites curatives, gestion autour du tarissement et mesures de prévention en ferme.
- **Comment gérer une situation dégradée ?** : analyser la situation, hiérarchiser les problèmes, solutions et conduite à tenir
- **Les facteurs de risques des maladies infectieuses (dont font partie les mammites) en relation avec la conduite d'élevage** : gestion des introduction d'animaux, organisation des lots, mesures sanitaires et médicales de prévention des pathologies infectieuses. Relations avec la gestion des mammites.
- **Les facteurs de risques des maladies infectieuses en relation avec les bâtiments d'élevage** : appréciation d'un bâtiment d'élevage, conception de l'étable pour optimiser la ventilation. Relation avec la gestion des mammites
- Bilan de la formation, questionnaires.

Méthodes pédagogiques

En salle toute la journée : Tour de table, projection de diaporama, étude de cas concrets. Echanges et discussions.

Rendez-vous le 22 janvier 2026

Lieu à définir (secteur Laxou)

Objectifs

- Savoir détecter rapidement et soigner une infection mammaire
- Connaitre les différents facteurs de risques d'infections mammaires et les maîtriser
- Apporter des solutions préventives adaptées à son élevage
- Améliorer ses pratiques, sa conduite d'élevage et son bâtiment vis-à-vis des facteurs de risques des maladies infectieuses

Formateur

Docteur Pascal MESSIN,
vétérinaire praticien en Moselle et expert en petits-ruminants

Formation réalisée avec le GTV GE

Public

Eleveurs de chèvres laitières, et/ou leurs salariés

Prérequis

Pas de prérequis.

Horaires et durée

09h30-13h00 (repas) 14h00-17h30

Durée : 07h00

JE PRÉSERVE LA SANTÉ DE MON TROUPEAU ET LA MIENNE :

J'applique la biosécurité lors d'accueil de public à la ferme



Février 2026

Programme

Biosécurité

- Explorer les principes généraux de la biosécurité
- Identifier les bonnes pratiques à adopter à son élevage, dans une logique de prévention des risques
- Mettre en place des mesures préventives adaptées et évaluer sa situation

Accueil de public

- Connaitre et identifier les risques liés à l'accueil de public, et visualiser les mesures préventives possibles
- Adapter les mesures de gestion lors de l'accueil de public

Méthodes pédagogiques

- Tour de table, projection de diaporama avec vidéos du MOOC. Travaux de construction du plan de biosécurité. Echanges et discussions.
- Visite d'une exploitation avec étude de cas concret

Rendez-vous en février 2026

54, secteur Nancy

Objectifs

- Savoir définir ce qu'est la biosécurité en élevage bovin
- Identifier et évaluer les risques pour son élevage
- Mettre en œuvre les mesures de prévention adaptées aux risques identifiés, et le cas échéant, à travers la formalisation d'un plan de biosécurité
- Comprendre l'importance de la prévention lors de l'accueil de public

Formateur

Docteur Aurélien MEURISSE, vétérinaire praticien et formateur

Public

Eleveurs et/ou salariés en élevage de ruminants accueillant du public

Prérequis

Pas de prérequis.

Horaires et durée

09h30-13h00 (repas) 14h00-17h30

Durée : 07h00

Des protocoles de soins efficaces pour optimiser son élevage laitier



Source : web-agri



Source : Réussir lait



L'organisation du travail, sa réalisation et la communication efficace entre les membres de l'élevage sont gages de réussite et de bien être !

12 février 2026

Programme

- Rappel du contexte : augmentation de la taille des troupeaux laitiers, réduction de la main d'œuvre et travail en équipe rendent indispensable la rédaction de protocoles personnalisés.
- En préambule, les Hommes d'abord : les clés de réussite lors de travail seul ou en équipe
- Connaitre ses problématiques, identifier ses atouts, ses réussites, mais aussi ses difficultés et ses limites (de l'exploitation et des personnes qui y travaillent). Définir ses objectifs en terme économique, humaine, technique,
- L'importance de la rédaction de protocoles pour optimiser son élevage, être serein et efficace dans son travail, lors des différentes périodes de l'élevage.
 - **Qui fait quoi, comment et quand ?** = méthodologie de construction de protocoles adaptés
 - Réflexion sur l'organisation des tâches, positionnement des différentes interventions, gestion de l'imprévu, anticipation des périodes chargées. Communication et transmission des consignes. Réalisation de points de contrôle clés à fréquence régulière. Réajustement et améliorations.
 - Exemple concret et construction collective d'un protocole : "**Une vache vèle, qu'est-ce que je fais et dans quel temps ?**"
- Rédaction de protocoles en sous groupe, correctifs et apports théoriques.
- Bilan de la journée, questionnaires.

Méthodes pédagogiques

En salle toute la journée : tour de table. Présentation avec projection de diaporama. Echanges et discussions. Etudes de cas concrets. Temps de réflexion individuelle, puis restitution collective. Travaux pratiques collectifs de création de protocoles de soins.

Rendez vous le 12 février 2026
Meurthe-et-Moselle

Objectifs

- Identifier les atouts et points d'attention spécifiques à son élevage et aux personnes qui y travaillent
- Définir des objectifs pour son exploitation adaptés aux problématiques relevées
- Connaitre la démarche pour créer des protocoles réalisables, efficaces et alignés avec son exploitation
- Optimiser l'organisation des tâches et fluidifier la communication entre membres



Formateur

Dr Pierre KIRSCH,
vétérinaire des
Ardennes, formateur,
auditeur, conseil. Membre démarche
Happy et Vet'BEAttitudes

Public et prérequis

Eleveurs de bovins laitiers et/ou leurs salariés. Pas de prérequis.

Venez à plusieurs, avec votre associé ou votre salarié, pour construire ensemble les protocoles !

Horaires et durée

09h30-13h00 (repas) 14h00-17h30

Traitements sélectifs au tarissement



Comprendre les enjeux d'un traitement sélectif au tarissement pour une utilisation raisonnée, écoresponsable et durable des antibiotiques au tarissement

13 février 2026

Programme

- Quels sont les freins techniques et émotionnels au tarissement sélectif, comment les lever et obtenir l'adhésion des éleveurs ?
- Identifier et interpréter les différents indicateurs permettant de différencier une vache infectée d'une vache saine :
 - ⇒ En traite traditionnel ou robotisé
 - ⇒ Avec ou sans données du contrôle laitier
- Les facteurs clés de la mise en œuvre du tarissement curatif
- Les bonnes pratiques d'un tarissement respectueux du BEA : réduire le stress et la douleur chez les hautes productrices
- Comprendre et gérer les facteurs de risque de non guérison et de nouvelles infections de la mamelle au tarissement
- Les indicateurs clés d'une bonne maîtrise de la qualité du lait au tarissement
- Travaux pratiques avec les données personnelles des éleveurs
- Bilan de la journée, questionnaires.

Méthodes pédagogiques

En salle toute la journée : tour de table. Présentation avec projection de diaporama. Echanges et discussions. Etudes de cas concrets et travaux pratiques autour de vos résultats laitiers et carnet sanitaire.

Rendez vous le 13 février 2026
Meurthe-et-Moselle

Objectifs

- Comprendre les enjeux d'un traitement sélectif au tarissement
- Lever les freins techniques et émotionnels
- Identifier et interpréter les différents indicateurs permettant de différencier une vache infectée d'une vache saine
- Comprendre et gérer les facteurs de risques de non-guérison et de nouvelles infections au tarissement

Formateur

Dr Pierre KIRSCH,
 vétérinaire des
 Ardennes, formateur,
 auditeur, conseil.
 Membre démarche
 Happy et Vet'BEAttitudes



Public et prérequis

Eleveurs de bovins laitiers et/ou leurs salariés. Pas de prérequis.

Horaires et durée

09h30-13h00 (repas) 14h00-17h30

Durée : 07h00

RÉALISER SON DIAGNOSTIQUE ÉLECTRIQUE ET GÉOBIOLIQUE POUR LE BIEN-ÊTRE ANIMAL



24 février 2026 (54)

25 février (55)

Programme

- Tour de table, présentation de la formation, du formateur et des stagiaires,
- Quelques notions de bases en électricité : tension, intensité, fréquence, courant parasite, présentation d'appareils de mesure et seuils (réglementaire et santé du troupeau)
- Origines des pollutions électromagnétiques internes et externes (installations matériels de l'exploitation et environnement extérieur)
- Symptômes observables chez les animaux
- Présentation succincte de l'exploitation et focus sur les perturbations observées
- Corrections mises en place avec effets attendus et observés
- Différentes mesures réalisées par l'intervenant et conseil d'amélioration possible
- Plan simple d'actions à réaliser proposé aux stagiaires pour un état des lieux électrique de leur exploitation
- Points de vigilance personnalisés en fonction des projets de chacun (installation photovoltaïque, projet bâtiment, extension,...).
- Bilan de formation

Méthodes pédagogiques

- Tour de table. Présentation théorique avec projection de diaporama. Echanges et discussions.
- Témoignage de l'exploitant, regard et complément d'observation par l'intervenant, utilisation pratique d'instruments sur le terrain. Echanges et discussions.

Rendez-vous en 24 ou 25 février 2026

Lieux à définir 2 sessions en 54 et 55

Objectifs

- Identifier les différents facteurs artificiels engendrant des perturbations électro-magnétiques sur son exploitation
- Mesurer les incidences sur la santé des animaux.
- Savoir diagnostiquer un lieu.
- Connaître et appliquer les rééquilibrages possibles.

Formateur

Monsieur Philippe TONDU,
Conseiller spécialisé en géobiologie à
Conseil Elevage du Doubs.

Public

Eleveurs de bovins laitiers et/ ou allaitants et/ou leurs salariés

Prérequis

Pas de prérequis.

Horaires et durée

09h30-13h00 (repas) 14h00-17h30
Durée : 10h30

« PANSER VACHES »



- **Diagnostiquer l'inconfort pour créer du confort**
- **Objectiver l'emploi du temps de l'animal**
- **Les vaches nous parlent, observons-les !**

Printemps 2026

Programme

- Confort et signe d'observation de l'inconfort.
- Influence du milieu de vie sur l'animal.
- L'emploi du temps de l'animal : vie d'un troupeau en 24h chrono, moments clés, film alimentaire, notion d'instabilité ruminale avec des signes d'interprétation.
- Note d'Etat de Forme à travers l'animal : qualité des membres, remplissage du rumen, NEC, Bouse, ...
- Tamisage de la ration, identification des points d'eau, Note de Confort au repos (logette), ...
- Observation du troupeau par vidéo/ cycle de vie su 24h : répartition dans l'espace, agitation, circulation, conflits, accès à l'alimentation et à l'eau. Étude du comportement et de la vie du troupeau.
- Interprétation des signes, compréhension des observations, progressions. Les mesures préventives pour créer les conditions de confort des animaux.

Méthodes pédagogiques

Journée complète en salle avec tour de table, diaporama en alternance avec vidéo caméra. Réalisation d'exercices pratiques :

- Description de son "film alimentaire et vie du troupeau 24h Chrono" de chaque participant, analyses et préconisations ;
- Visionnage de vidéos time laps des moments clés du cycle de vie sur 24 h de troupeaux, observation dans le sens « du général au particulier », préconisations. Bilan et questionnaires.

Rendez-vous au printemps 2026, date à définir
Meuse, secteur Commercy

Objectifs

- Cerner les besoins physiologiques des vaches pour assurer leur bien-être.
- Apprendre à observer et à comprendre l'ensemble des signaux qu'envoient les vaches au regard de leurs besoins physiologiques.
- Prendre du recul et savoir observer du général au particulier.
- Repérer les signes d'inconfort de la vache laitière pour créer du confort dans l'objectif d'avoir un animal productif et en forme.
- Identifier les différents facteurs intervenants dans le confort et le bien-être des animaux ; être capable de les modifier, d'adapter ses pratiques pour apporter les conditions propices au BEA, qui leur permettent d'exprimer leur potentiel. Adopter un comportement préventif.

Formateur

Alexandre BATIA, spécialiste bovins laits à Rhône Conseil Elevage

Public et prérequis

Eleveurs de bovins laitiers et/ou leurs salariés. Pas de prérequis.

Horaires et durée

09h30-13h00 (repas) 14h00-17h30

Durée : 07h00

MIEUX COMPRENDRE SES BOVINS ET TRAVAILLER SEREINEMENT GRÂCE À L'ETHOLOGIE



PERFECTIONNEMENT : 31 mars 2026

INITIATION : 1er avril 2026

Une approche différente de ses bovins et des manipulations

Programme

- Tour de table, présentation de la formation, du formateur et des stagiaires,
- Les besoins fondamentaux des bovins, éthologie et bien-être,
- Le monde sensoriel du bovin, perception via ses 5 sens,
- Observation, analyse et compréhension des comportements. Situations qui peuvent déclencher des peurs ou des stress,
- Exercices pour aider les bovins à gérer leurs peurs, réduire les risques de réactions vives et dangereuses et gagner en docilité,
- Démonstration et applications pratiques de manipulations auprès des animaux,
- Bilan de formation, questionnaires.

Méthodes pédagogiques

- Tour de table. Présentation théorique avec projection de diaporama.
Echanges et discussions.
- Démonstration par l'intervenant en ferme et pratique par les stagiaires.

Objectifs

- Connaitre le monde sensoriel du bovin
- Comprendre le comportement du bovin
- S'approprier des outils pour réduire les peurs et gagner en docilité
- Prendre des habitudes de travail pour une éducation respectueuse des bovins et de l'éleveur

Formateur

Madame Pauline GARCIA,
comportementaliste animalier, coach,
agricultrice et formatrice. Etho'Diversité

Public

Eleveurs de bovins (allaitants et/ou laitiers) et/ou leurs salariés.

Prérequis

Pas de prérequis.

Horaires et durée

09h30-13h00 (repas) 14h00-17h30

Durée : 07h00

Rendez-vous Perfectionnement le 31 mars 2026
54, secteur Flirey/Madine

Rendez-vous Initiation le 1er avril 2026
54, secteur Vézelise

LES PLANTES TOXIQUES POUR LES RUMINANTS : les reconnaître et maîtriser les risques



Galéga officinal



Glycérie Aquatique



14 avril : Meurthe-et-Moselle / 15 avril : Meuse

Programme

- Présentation du déroulement de la formation,
- Présentation des plantes les plus toxiques en élevage pour les bovins, ovins, caprins et équins, et leur reconnaissance,
- Présentation des différents symptômes rencontrés lors d'intoxication de ruminants afin de reconnaître un cas d'empoisonnement,
- Classement des plantes selon les symptômes possibles : photo-sensibilisantes, entérotoxiques, neurotoxiques ...
- Conduite à tenir en cas d'empoisonnement. Que faire ? Les reflexes à avoir,
- Mesures préventives et conduite particulière de parcelles en cas de présence de ces plantes reconnues toxiques,
- Visite en exploitation agricole : tour de parcelle avec exercices pratiques de reconnaissance d'espèces,
- Débriefing de la visite et des adaptations possibles à apporter sur place et chez soi,
- Clôture de la journée, questionnaires.

Méthodes pédagogiques

→ Tour de table. Présentation théorique avec projection de diaporama. Visite de parcelle herbagère. Exercices pratiques, échanges et discussions.

**Rendez-vous le 14 avril 2026,
54, secteur Nancy**

**Rendez-vous le 15 avril 2026,
En Meuse**

Objectifs

- Nommer 5 plantes toxiques en élevage.
- Reconnaître les plantes toxiques au cours d'exercices pratiques.
- Nommer les principaux symptômes rencontrés et la conduite à tenir en cas d'empoisonnement.
- Citer les mesures préventives qui peuvent mettre mises en place sur son exploitation.

Formateur

Madame Florence LARDET,
Herbalaiste et formatrice.

Public

Eleveurs de ruminants et/ou leurs salariés.

Prérequis

Pas de prérequis.

Horaires et durée

09h30-13h00 (repas) 14h00-17h30
Durée : 07h00

LUTTER CONTRE LES NUISIBLES ET PATHOGÈNES D'ÉLEVAGE : dératisation, désinsectisation, désinfection



Avril 2026

Programme

- Présentation des espèces cibles et des méthodes de luttes chimiques et raisonnées
- Tour de table des méthodes utilisées, et plans d'action proposés par les formateurs selon les situations rencontrées en élevage
- Réalisation de protocoles de lutte
- Mise en place de luttes raisonnées et chimiques avec application des Biocides (rodenticide, insecticide et désinfectant) avec respect des règles de sécurité pour les animaux d'élevage et les éleveurs

Méthodes pédagogiques

- Tour de table, projection de diaporama. Echanges et discussions.
- Visite d'une exploitation avec réalisation d'un protocole et démonstration

Rendez-vous en avril 2026

54, secteur Pays Haut

Objectifs

- Mieux connaître la biologie des espèces nuisibles
- Savoir identifier les espèces responsables des dégâts et des pertes sanitaires
- Utiliser les méthodes de lutte adaptées en privilégiant la lutte raisonnée
- Mise en place d'un plan de dératisation

Formateur

Monsieur Arnold LE BRIQUER,
directeur SOFAR,

Madame Marine PICK,
référente ARMOSA Nord Est

Monsieur Philippe NOWARA,
référent laboratoire ACI Hauts de France

Public

Éleveurs et/ou salariés en élevage de ruminants

Prérequis

Pas de prérequis.

Horaires et durée

09h30-13h00 (repas) 14h00-17h30
Durée : 07h00

Conditions générales

Objet

Les présentes conditions générales d'inscription et de participation s'appliquent à toutes les formations organisées par le GDS 54. Les présentes conditions sont complétées par le **Règlement Intérieur**. L'inscription à nos formations implique l'adhésion entière et sans réserve aux présentes conditions.

Informations avant la formation

Les informations complètes sur chaque formation sont précisées dans l'invitation détaillée propre à chaque formation (disponibles auprès du GDS). Celle-ci comprend : la/les dates, lieux, horaires, intervenants, responsable de stage, programme/contenu, objectifs, durée, prérequis éventuels, modalités et délai d'accès, méthodes mobilisées, tarifs, modalités d'évaluation et accessibilité aux personnes handicapées. Les dates, lieux et horaires sont susceptibles d'être modifiés (notamment en cas de report).

Public

Les formations s'adressent en priorité aux chefs d'exploitations agricoles (= aux contributeurs et ayant-droit VIVEA). Elles sont également ouvertes aux salariés d'exploitations agricoles. Dans la limite des places disponibles, les formations peuvent accueillir toute personne en rapport avec le milieu agricole souhaitant s'y inscrire et qui en accepte les conditions, en particulier tarifaires.

Conditions d'accès

Les personnes souhaitant participer doivent s'inscrire auprès du GDS au plus tard la veille avant le début de la formation (dans la limite des places disponibles) et respecter les éventuels prérequis demandés.

Accessibilité aux personnes handicapées ou à mobilité réduite

Toutes personnes à mobilité réduite (PMR) ou en situation de handicap (PSH) souhaitant participer à nos formations peuvent nous contacter afin d'apporter des adaptations aux locaux et aux moyens pédagogiques.

Inscription et convocation

L'inscription se fait en renvoyant le bulletin d'inscription complété au GDS par mail ou courrier, ou par contact téléphonique, email, sms, entretien auprès du GDS. Il est également possible de l'inscrire en ligne grâce au lien Google Forms. L'inscription est validée lorsque la personne est destinataire d'une convocation, envoyée par email ou par défaut en courrier, les jours précédents le début de la formation.

Conditions tarifaires et modalités de règlement

Notre organisme étant engagé dans la démarche de qualité de service, nos formations peuvent bénéficier d'une prise en charge par les fonds de formation VIVEA pour ses cotisants éligibles ou par tout autre OPCO (opérateur de compétences) pour les autres publics.

La participation tarifaire est variable en fonction du statut du stagiaire.

> **Pour les contributeurs et ayant-droit VIVEA** = chefs d'entreprise, conjoints collaborateurs, aides familiaux, dont cotisants de solidarité, jeunes en phase d'installation (sous présentation de pièces justificatives) : les conditions ci-dessous s'appliquent sous réserve que ceux-ci soient : à jour de leur cotisation MSA ; ayant transmis son consentement électronique dans les délais impartis ; Ne dépassant pas le plafond de prise en charge de 3 000 €/année civile (consultable www.vivea.fr – l'excédent sera à la charge du stagiaire au titre d'une contribution stagiaire additionnelle) :

- VIVEA prend en charge les frais pédagogiques de formation (versement à l'Organisme de formation).

- Les frais de restauration et annexes sont à la charge du Stagiaire : 36€ HT par journée de formation suivie.

- En fonction des accords de prise en charge par VIVEA, une contribution stagiaire peut être demandée. Si elle est non nulle, le montant de cette contribution stagiaire est précisé dans l'invitation détaillée ainsi que dans la convention de formation.

> **Salariés de la production agricole, apprentis ou adhérents GDS non éligibles VIVEA :**

- Le coût de la formation est de 130€ HT par journée, frais de restauration et annexes compris.



Les employeurs des salariés agricoles peuvent bénéficier de prise en charge. Renseignez-vous auprès d'OCAPIAT (action « Boost'Compétences »).

> **Pour les autres statuts :**

Le tarif de la formation est égal à la prise en charge des frais pédagogiques de formation accordés par VIVEA net de taxes (montant variable en fonction de l'accord de financement, il est connu 1,5 mois avant la formation). Pour connaître le montant, contactez le GDS54.

Le règlement s'effectue à l'issue de la formation.

Justificatif de formation

Un certificat de réalisation est envoyé à chaque stagiaire à l'issue de la formation. Ces documents justificatifs sont à conserver.

Annulation ou abandon

Modification/Annulation à l'initiative du GDS 54

Le GDS 54 peut être amené à modifier les dates, lieux et noms des intervenants de la formation. Dans tous les cas les informations sont mises à jour dans le courrier de convocation.

Le GDS54 se réserve la possibilité d'annuler ou de reporter une formation, notamment en cas d'effectif insuffisant, si le financement VIVEA n'est pas accordé ou si les conditions matérielles ne permettent pas la bonne mise en œuvre de l'action. Le GDS54 s'engage alors à avertir les inscrits dans les meilleurs délais et dans tous les cas à ne facturer aucun frais aux inscrits. Dans le cas d'un report, les inscrits sont informés de la nouvelle date de session de formation.

Annulation à l'initiative du Stagiaire

Tout désistement doit être annoncé au GDS54 (appel, courrier, mail, fax...). En cas de désistement non annoncé, le GDS 54 se réserve le droit de facturer un forfait de 36€ HT au titre de frais de gestion, sauf en cas de force majeure.

Abandon en cours de stage à l'initiative du Stagiaire

En cas d'abandon en cours de stage, la formation est facturée au prorata temporis de la participation. Seules les absences motivées par un cas de force majeure donneront droit à la non-facturation et à la résiliation de la convention de formation.

En cas de litige

En cas de litiges, une solution amiable sera recherchée ; à défaut il sera soumis au tribunal de Nancy.

Protection des données à caractère personnel

Les informations à caractère personnel que nous collectons sont utilisées uniquement par le GDS 54. Conformément au Règlement Général européen relatif à la Protection des Données (RGDP) entré en vigueur le 25 mai 2018, vous disposez d'un droit d'accès, de modification et de suppression des informations vous concernant à exercer à tout moment auprès du GDS 54.

Respect des règles sanitaires par les stagiaires et tout autre intervenant de la formation

Chaque stagiaire/apprenant doit respecter les règles sanitaires et l'organisation mises en place au sein de l'Organisme de Formation. Les règles sanitaires sont précisées dans l'invitation à la formation ou la convocation. Lorsque la formation se déroule dans un autre lieu, le stagiaire/apprenant doit respecter également les règles sanitaires et l'organisation mises en place par l'Organisme gérant le lieu de la formation.

Avantages de la formation

Vous êtes inscrits à une formation ? Faites-vous remplacer !

Un remplacement adapté à vos besoins :

- Un salarié est mis à votre disposition selon les compétences recherchées.
- Le remplacement est possible le jour de la formation et de l'action, **ou dans les 3 mois** qui suivent.

Des aides au remplacement existent pour les agriculteurs(trices) qui suivent une formation :

- 112,50 €/jour de remplacement avec possibilité d'un remplacement sur la demi-journée (*la formation doit être en lien avec les orientations du Programme Régional de Développement Agricole et Rural*),
- Des aides départementales complémentaires sont possibles,
- Cumul avec le crédit d'impôt formation de 40 heures par an.

Les conditions :

- Être adhérent au service de remplacement,
- Fournir l'attestation de présence à la formation ou une attestation sur l'honneur du suivi de l'action (se procurer le formulaire auprès de votre service de remplacement).

Vos contacts en Lorraine :

- **Meurthe-et-Moselle** : 03 83 26 50 36
- **Meuse** : 03 29 83 30 46
- **Moselle** : 03 87 66 12 83
- **Vosges** : 03 29 82 59 40



Vous voulez covoiturer ? Contactez-nous avant, pour connaître les autres participants.

Votre prestataire de formation

GDS 54 – 9 rue de la Vologne 54520 LAXOU
Tél. : 03.8393.44.76 – Mail : gds54@gds54.com
N° d'existence : 41 54 03358 54
SIRET : 783 334 477 00032

Le GDS 54 est organisme de formation certifié **QUALIOPI**

Le GDS 54 est organisme de formation certifié **QUALICERT** pour les formations réalisées à destination des contributeurs et ayants-droits VIVEA (conformément au référentiel « Des engagements certifiés pour la formation des actifs agricoles – RE/VIV/04). www.qualicert.fr

Le référentiel de certification de services peut être obtenu auprès de **SGS ICS** – 29 avenue Aristide Briand – 94111 ARCUEIL Cedex

9,2/10

Satisfaction 2025



BULLETIN D'INSCRIPTION FORMATIONS GDS 2025-2026

La signature et envoi de ce bulletin d'inscription implique l'acceptation des [conditions générales d'inscription et de participation](#) du service formation du GDS 54.

[INSCRIPTION EN LIGNE](#)

Formation souhaitée :

Renvoyez ce bulletin à votre GDS (mail, fax, courrier) jusqu'à la veille du démarrage de la formation ou cliquez sur « inscription en ligne » pour vous



Prestataire de Formation :

GDS 54

9 rue de la Vologne -
54520 LAXOU - 03 83 93
44 76 - 03 83 93 12 20 -
gds54@gds54.com

n° d'existence :
41 54 03358 54

SIRET : 783 334 477
00032

Etablissement certifié
Qualiopi et engagé dans
la Démarche Qualité de
Services

Mise à jour du document :
06/07/2022

Exploitation agricole :

N° de cheptel : _____

Exploitation : _____

Adresse : _____

CP : _____ Commune : _____

Personne à inscrire :

NOM : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____

Portable : _____

Adresse mail : _____

Etes-vous en situation de handicap ? Oui Non

Pour les personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap, contactez le GDS avant la formation afin d'apporter des adaptations nécessaires à la prestation.

Votre statut (cochez) :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Chef ou associé d'exploitation | <input type="checkbox"/> Conjoint collaborateur |
| <input type="checkbox"/> En cours d'installation | <input type="checkbox"/> Aide familial |
| <input type="checkbox"/> Salarié agricole | <input type="checkbox"/> Cotisant solidaire |

Pour les porteurs de projet, repreneurs ou créateurs d'entreprises, contactez le GDS avant la formation afin d'étudier ensemble si nous pouvons mobiliser le financement VIVEA (dossier complet à fournir)

Avez-vous des attentes spécifiques pour cette formation (sujets à traiter, ...) ?

-
-
- Je souhaite accueillir la formation dans ma ferme (partie pratique)

Le ____/____/____

Signature :

L'action sanitaire ensemble



9, rue de la Vologne
54520 Laxou

Tél. : 03 83 93 44 76
E-mail : gds54@gds54.com



CS 50400
55108 Verdun cedex

Tél. : 03 29 83 30 31
E-mail : gds55@gds55.com

Réalisation et crédits photos : GDS 54- 55 / ne pas jeter sur la voie publique - mise à jour : 12/09/2025

Retrouvez vos formations sur notre site :
www.gdsreseau3m.com

